



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092244

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/08/2024 14H40 C:000986 I:08026
V/REF : 24-147SPL
V/Email reçu le Jeudi 08/08/2024 à 14H40

SELON DEVIS N° 4082015

SPL AGATE

19 RUE TRAJAN
30000 NIMES

IMMEUBLE : GARRIGADO
GALERIE RICHARD WAGNER
30000 NIMES

Nîmes, le 25 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOT 6039 - 6EME ETAGE MR OLSZAK 0757580600 SPL AGATE
LA GARRIGADO

MOTIF : CRÉATION D'UNE VENTILATION BASSE PERCAGE SUR COLONNE + POSE GRILLE
DANS CUISINE

CRÉER UNE VENTILATION BASSE SUR TABLIER DE BAIGNOIRE SI PRISE SINON
CRÉER PRISE DANS LA SALLE DE BAIN

CRÉER VENTILATION BASSE SUR COLONNE DANS LES SANITAIRES

Votre accord sur notre devis n° 4082015 du 01/08/2024 d un montant de
295,09 € TTC 268,27 € HT

Donneur d'ordre : M. L. OLSZAK

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 06/09/2024 A 08H30

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE
ATELIER

OUVERTURE DU TABLIER BAIGNOIRE EN BOIS

FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE GRILLE DE VENTILATION SUR LE TABLIER
EN BOIS

OUVERTURE DU MUR DES WC A FIN DE CRÉER UNE VENTILATION BASSE

FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE GRILLE DE VENTILATION SUR LA COLONNE
DES WC

OUVERTURE DU MUR DE LA CUISINE A FIN DE CRÉER UNE VENTILATION SUR
COLONNE

FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE GRILLE DE VENTILATION BASSE SUR LA
COLONNE DES CUISINES

CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT ET DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ

NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092244

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FJ LCOMPTER Email envoyé le 08/09/24 a 12H19 M. L. OLSZAK

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	main d'oeuvre et deplacement	225,00	225,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	FOURNITURES	43,27	43,27
TOTAL H.T.			268,27
T.V.A. a 10,00%			26,82
TOTAL T.T.C.En EURO			295,09

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Nîmes, le 02/08/2024

LETTRE DE COMMANDE N°24-147SPL

OA/FM/LO/CV

OPERATION :

GARRIGADO - WAGNER

Imputation : 1136 – G120

SERVIMO Méditerranée

202, Route de Rouquairol

30900 Nîmes

OBJET : TRAVAUX IMMEUBLE GARRIGADO – LOT 6039 – 6EME ETAGE

DESCRIPTION DETAILLEE :

La SAS SERVIMO est invitée à réaliser les travaux sur le site immeuble GARRIGADO – LOT 6039 – 6EME ETAGE Quartier Pissevin à Nîmes conformément à son devis 4082015 du 01/08/2024 jointe à la présente Lettre de Commande.

MONTANT TOTAL :

HT	268.27€
T.V.A 20%	26.82€
T.T.C	295.09€

(En lettres) : Deux cent quatre-vingt-quinze euros et neuf centimes TTC

DEMARRAGE DE LA MISSION : A réception

MODALITES DE REGLEMENT : Par virement à 30 jours, sur présentation d'une facture, établie au nom de la SPL AGATE. Joindre un RIB signé.

Olivier ARNAUD,
Directeur Aménagement & Construction

PJ : Ment.

NB : L'entreprise déclare sur l'honneur en application de l'article 45.2 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/15 avoir satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

- n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N° 2 du casier judiciaire pour travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre, prêt de main-d'œuvre illicite ou marchandage (articles L 8221-1, L 8221-3, L 8251-1,
- L 8231-1, L 8241-1 du Code du Travail) ;
- que le travail, conformément aux dispositions de l'article R 8222-4 et 5 et R 8222-7 et 8 du Code du Travail, sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 1221-10, L 3243-2, R 3243-1 du Code du Travail ;

L'Entreprise reconnaît avoir reçu la présente le.....et l'avoir acceptée sans réserve.

L'Entreprise devra retourner un exemplaire à la SPL AGATE dûment revêtu de sa signature et de son cachet et conservera l'autre.

DATE/CACHET/SIGNATURE